

LOI ET PSYCHOSE

Du rectangle au règlement en passant par la fenêtre

Montesquieu disait que

« les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses » (1)

A partir du naturel, va donc se mettre en place du nécessaire, des rapports nécessaires. Le nécessaire s'oppose à la contingence. Le nécessaire c'est ce qui ne cesse pas de s'écrire nous dit Jacques LACAN. D'où le rapport étroit entre l'écriture et la loi. C'est l'entreprise de civilisation qui commence. La loi va désigner ce qui est régulier, aussi bien dans les phénomènes naturels que sur le plan moral ou juridique.

Si, selon Einstein, l'univers est courbe - encore qu'une récente théorie le décrit comme chiffonné - en tous cas, la nature n'est pas droite. Le droit comme la loi sont du côté de l'homme.

Nous sommes, comme le dit Roland Barthes (2), une « civilisation du rectangle ». « Notre habitat est constitué par une majorité écrasante d'angles droits, plats ou aigus ». Tout est rectangle. La nature a subi la tyrannie des « tracés régulateurs ».

Tout architecte doit y recourir disait Le Corbusier. Cette rectification de la nature par l'architecture n'est pas sans rapport avec la raison. Le rectangle est une forme raisonnable. Celui qui tire des tracés, qui trace les limites de la ville, c'est le rex, qui deviendra le roi. Voilà la nature encore dans un cadre. Ainsi le rectangle serait comme une forme simple de pouvoir.

Roland Barthes souligne le caractère pleinement culturel, voire « névrotique » du rectangle.

Le rectangle nous fait subir une véritable oppression. Nous sommes ici dans ce théâtre où tout est organisé pour que votre regard soit encadré. (même si vous ne pouvez pas nous encadrer, nous avons au moins l'assurance que votre regard le soit)

Cette oppression du cadre n'est pas de tout temps.

Roland Barthes nous dit que la clôture de l'image remonte à environ 2000 ans avant J.C. Le théâtre antique était lui-même au départ un espace rond. Le mot scène vient du latin scaena qui signifie tente (à l'époque, la tente est ronde, la canadienne n'arrive que beaucoup plus tard)

Le théâtre témoigne de la lutte entre le rectangle et le cercle.

Comment ne pas associer le cercle avec le cirque. Le cirque où, à la différence du théâtre, l'acteur risque sa peau.

« au théâtre, si la réplique est défaillante, si la perruque tombe, si le mort a le hoquet, c'est le ridicule...

Au cirque, au contraire, si le funambule tombe, si le dompteur est blessé, si l'homme apparaît derrière le masque du clown, c'est tragique » je cite ici Jean CLAVREUL (3)

Cette tension entre rectangle et rond, figure subversive du pouvoir, on la retrouve d'ailleurs dans le cheminement topologique de Jacques LACAN, quand il passe d'une série de figures à angles droits, avec ses schémas L, R jusqu'au I, où il y a déjà quelque chose qui saute avec le trou de la forclusion, pour continuer avec la rondeur du Tore jusqu'au nœud borroméen. (la bande de Moebius comme figure intermédiaire du droit et du rond)

Dans l'art pictural il y a cette tentative de s'affranchir du cadre. Peindre sans cadre ou désencadrer l'image, comme dans la peinture chinoise où les éléments d'un tableau sont moins représentés qu'évoqués et où le vide joue un rôle important.

Ce qu'on retrouve aussi dans la peinture moderne, notamment avec le célèbre tableau de Malevitch « Carré noir sur fond blanc » qui illustre un commentaire de J.A.MILLER sur l'objet a et son extraction (4). Cet « objet a », inventé par Jacques Lacan et qui vient constituer par son extraction le champ de la réalité. Ainsi, ce qui est peint dans le tableau de Malevitch, ce n'est pas l'absence d'objet mais plutôt l'absence en tant qu'objet. Le tableau donne consistance à l'absence, qui cadre un trou et ce qui l'entoure.

C'est tout le propos de Gérard Wajcman (5) qui considère qu'une nouvelle subjectivité s'est installée à partir de la Renaissance (1435) avec Léon Batista Alberti. Alberti voyait le tableau comme une fenêtre, une fenêtre sur l'histoire « le monde mis en scène, ordonné, cadré dans la fenêtre ». A partir de cette perspective, (c'est le cas de le dire car le traité d'Alberti portait sur la perspective géométrale) se produit un renversement : le regard change d'orientation. Ce ne sont plus les personnages peints qui regardent les humains, Dieu contemplant son œuvre en quelque sorte. L'homme n'est plus sous le regard de Dieu, il devient spectateur ; pour accentuer le trait , on pourrait parler de « spect-acteur ». Le tableau délimite un champ avec un extérieur et un intérieur, un point de vue. Le regard se circonscrit, celui qui regarde ne voit pas tout. Une histoire se construit partielle, incomplète. De manière concomitante, ne plus être livré au regard de l'Autre introduit la dimension de l'intime . On voit bien que « pas de sujet dans un monde de verre, de transparence absolue » sic G. WAJCMAN.

Comment se constituer comme sujet lorsque le regard prend toute la place ? C'est en quelque sorte ce qui se passe lorsque nous venons prendre la parole devant vous. Pour que je puisse vous parler, il ne faut pas que je sois complètement happé par le visible. D'où l'importance de la fenêtre qu'on ouvre ou qu'on ferme.

Nous sommes donc passés de l'oppression du rectangle dans l'architecture aux vertus civilisatrices du tableau dans la peinture.

Ce sont des figures du droit dans son acception la plus large. Elles nous introduisent à une notion qui se rapproche peut être plus de notre clinique à l'Hôpital de jour d'Abbeville. Car, à partir du rectangle, on peut suivre le fil de la non méthode de Roland BARTHES et passer à la règle et au règlement.

La règle , c'est d'abord un instrument de mesure. Nous l'avons vu , elle sert au rex qui trace des lignes droites. Ca donne une direction, mais ça délimite aussi des

territoires. La première chose que fait Robinson Crusoe sur son Ile, c'est d'une part de se fixer des règles de vie, d'autre part de délimiter son territoire. Il y a donc un rapport étroit entre le territoire et la règle, la règle permettant d'évaluer la distance critique entre deux sujets. Distance critique, c'est-à-dire l'espace nécessaire entre deux sujets pour qu'une relation soit possible.

Le problème de la règle qui est déjà un instrument de maîtrise, c'est qu'elle ne doit pas virer à la loi. La règle s'instaure sur un droit coutumier, c'est à dire hérité de l'usage. On pourrait dire dans notre jargon, à partir d'une pratique, du cas par cas. Elle n'est pas de l'ordre de l'écrit comme le règlement.

Ainsi, Roland BARTHES définit le règlement en tant « qu'imposition du social comme pouvoir par une médiation : l'écriture ». Avec la règle il semble que nous soyons plus du côté d'une tentative de nouage entre nécessité et contingence. Autrement dit la règle est plus idiorythmique que le règlement. L'idiorythmie étant ce concept que Roland BARTHES définit comme une sorte d'idéal du vivre ensemble qui prendrait en compte le particulier de chacun.

Donc le règlement ce serait la règle qui vire à la loi.

Et la loi dans la psychose, ça peut convoquer un trou, le trou de la forclusion. C'est un terme juridique qu'emploie J.LACAN pour qualifier « la verwerfung freudienne qui a pu être traduit aussi par retranchement ou rejet ». Il définit le déclenchement de la psychose comme suit :

« Pour que la psychose se déclenche, il faut que le Nom-du-père, verworfen, forclos, c'est à dire jamais venir à la place de l'Autre, y soit appelé en opposition symbolique au sujet.

C'est le défaut du Nom-du-père à cette place qui, par le trou qu'il ouvre dans le signifié, amorce la cascade des remaniements du signifiant d'où procède le désastre croissant de l'imaginaire, jusqu'à ce que le niveau soit atteint où signifiant et signifié se stabilisent dans la métaphore délirante » (6)

Le Nom-du-père , c'est le support de la fonction symbolique, « il identifie sa personne à la figure de la loi ». Dans la psychose il fait défaut.

On ne peut pas régler la psychose avec un règlement, ni avec un questionnaire d'ailleurs qui est une autre sorte d'uniformisation. On ne peut pas faire passer le sujet à la toise afin de déterminer le profil d'un « psychotique moyen ». Produire du Un c'est la pente de toute institution , marcher tous au pas. La gageure d'une institution qui s'oriente de la psychanalyse n'est pas de le rejeter mais de le subvertir.

La règle et l'institution

Les sujets que nous rencontrons à l'Hôpital de jour sont pour la plupart passés par cette mauvaise rencontre. C'est donc à des sujets dérégés dans leur rapport à l'autre que nous avons affaire.

La première difficulté va être d'organiser une nouvelle rencontre.

C'est tout le problème de l'admission et de la convocation, nous l'avons déjà dit, du sujet à une place d'où il ne peut répondre, sinon par une recrudescence de

l'angoisse. C'est aussi le sens de cette phrase de J. LACAN « ce qui est forclos du symbolique resurgit dans le réel ». et « le réel est sans loi » (7)

Il nous faut donc inventer un dispositif qui permette au sujet accueilli et à l'équipe de particulariser chaque cas. C'est l'idée dans l'admission d'essayer de se mettre d'accord avec le sujet sur un point particulier qui lui pose problème. Point de départ d'une élaboration potentielle des deux côtés. C'est une invention sans cesse à renouveler, une tentative de ponctuation pour une grammaire de la psychose. Faire le point dit-on, tenter de favoriser cette localisation de l'Autre.

L'Autre comme « Lieu où se constitue le je qui parle avec celui qui entend... » C'est la condition du sujet qu'il soit névrosé ou psychotique.

Il ne s'agit pas de devenir le rex qui tire les traits de la prise en charge, car celui qui décide de son orientation, c'est le sujet. Mais plutôt qu'il puisse témoigner de là où il en est dans le traitement de sa Jouissance pour que nous puissions l'accompagner, voire anticiper les moments difficiles. Car l'invention est plutôt du côté du sujet, à nous de lui laisser l'espace nécessaire pour qu'il puisse bricoler un savoir y faire avec son symptôme.

L'invention, le nouveau, c'est tellement ce qui caractérise le sujet psychotique que J.A MILLER va jusqu'à dire que « parfois la seule chose qui indique dans quel registre on se trouve, c'est l'extrême effort d'invention qu'il y a derrière, d'invention sur mesure, alors que pour les névrosés c'est du prêt-à-porter »(8)

L'homme aux manies

Pour notre homme, la mauvaise rencontre s'est produite il y a quelques années déjà.

Pendant le temps de sa formation de peintre en bâtiment, il est victime d'une agression, une tentative de bizutage. Sa seule issue, pour faire cesser cette épreuve a été de passer sa main au travers de la vitre d'une ...fenêtre.

Quelques mois après, surviennent les manifestations symptomatiques qui vont conduire à son hospitalisation.

Le tableau clinique à l'entrée décrit une prostration, un mutisme et des éléments délirants autour de l'exorcisme.

Pendant l'hospitalisation, un automatisme mental va se confirmer avec des hallucinations verbales et des hallucinations cénesthésiques envahissantes.

En fait, les hallucinations verbales oscillent entre deux pôles :

L'un persécutif : la voix d'un ami de son père qui aurait voulu l'envoûter avec la conviction qu'il pourrait provoquer l'arrêt de son cœur, voire lui faire croire qu'il allait se noyer, la tête dans un seau.

L'autre sur le registre érotomaniaque avec la voix d'une jeune femme rencontrée auparavant et la conviction « qu'il y a une femme qui m'aime ».

On retrouve dans ces pôles une déclinaison des deux événements qui ont prévalu dans le déclenchement de sa psychose. D'une part, l'épisode de l'agression, d'autre part la rencontre amoureuse antérieure de quelques mois au bizutage.

A propos de cette rencontre, sa mère parle de « rupture sentimentale », alors qu'il semble qu'ils ne se soient vus qu'une seule fois.

On peut entendre cet énoncé de la mère comme non métaphorique, au sens où quelque chose se rompt effectivement.

Avant ces événements, il avait confié avoir déjà ressenti vers l'âge de 17 ans des sensations cénesthésiques bizarres qu'il associe à l'homme qui voulait l'envoûter. Plus tard, il me parlera aussi du torticolis d'un prof du collège qu'il avait aussi attrapé.

Avant le déclenchement il y avait déjà une certaine propension à s'emparer ou se parer des maux des autres.

A son entrée à l'Hôpital de J en 99, on retient la présentation de quelqu'un de très inhibé, parlant peu, athymhormique, avec parfois des rires intempestifs qui viennent agiter cette présentation de mort vivant.

Au fil de son séjour, on notera une amélioration progressive et sensible. Les signes d'ouverture qu'il montre vont conduire à un projet d'orientation sur un foyer de réinsertion.

Conjointement, s'effectue la reconnaissance d'un statut de travailleur handicapé. Mais, assez rapidement, nous assistons à une nouvelle rechute.

Les phénomènes élémentaires resurgissent de plus belle et amènent à une nouvelle hospitalisation. Cette fois, les voix ne sont plus identifiées, ce sont « les voix des gens ». Elles le menacent de mort ou de devenir handicapé. Elles ont le pouvoir de deviner l'avenir. Par exemple, l'accident d'avion qui a lieu en Ukraine est anticipé par ses voix.

Après plusieurs mois d'hospitalisation et un tableau hallucinatoire résistant, il revient à l'Hôpital de Jour où une nouvelle séquence sensiblement identique à la première va se dérouler.

Les activités investies vont permettre un tempérament de ces phénomènes. Son intérêt pour l'équitation et le bénéfice qu'il semble en tirer déboucheront sur une proposition de stage dans un centre équestre. Mais à nouveau, il ne peut assumer cette place. Néanmoins il y a cette fois un début de rationalisation : c'est la fatigue qui l'empêche de continuer : « ses yeux se ferment ». Il établit un lien de causalité avec son traitement. Et pas question de fermer les yeux, car dire de quelqu'un qu'il a fermé les yeux, c'est une autre façon de parler de la mort. Ce qui le tient debout c'est de garder les yeux ouverts. Il dira une fois « quand je ne suis pas bien, je regarde le sol pour ne pas tomber »

Dans les phénomènes de corps auxquels il a affaire, le regard tient une place particulière. « Je vois trop bien » dit-il. La fixité décrite dans sa présentation générale se retrouve aussi au niveau du regard. Il se retrouve scotché à l'image. Ici pas de fenêtre qui s'ouvre ou se ferme, le sujet est dans le tableau. A défaut de fiction, c'est la fixation. Il est happé par ce qu'il fixe ou plutôt ce qui le fixe. « Je prends les manies des autres ». Ainsi, à l'Hôpital de Jour, il endosse tour à tour la « nervosité », « les trous de mémoire », les hallucinations des uns et des autres. D'ailleurs il est pris plutôt qu'il ne prend. Cette perméabilité se retrouve aussi dans le registre du sonore.

Ainsi, lorsqu'il parle avec quelqu'un, il continue d'entendre sa voix en son absence. Sorte d'écho de la voix de l'Autre. Il établissait récemment une classification de trois sortes de voix : celles déjà citées qui laissent une sorte d'empreinte sonore ; celles qui viennent du dehors ; celles qu'il entend quand il se

parle en lui-même. Le statut d'étrangeté du phénomène acoustique rejoint celui de l'image. « D'être pris sans le secours d'un discours établi » (9). Le schizophrène est livré à la perplexité du fonctionnement de ses organes.

Cette classification qu'il ébauche, c'est déjà la tentative d'établir un discours là où l'image spéculaire ne parvient pas à fournir un cadre suffisant à la jouissance. Ici il classe, ailleurs il fera un lien délirant entre son ancienne blessure au bras et ses vertiges. Il peint aussi, à partir de modèles essentiellement.

Pour se déprendre de cet engluement dans l'image qui le capte, il a mis au point une stratégie qui consiste à s'isoler dans sa chambre le plus souvent, et à rester un moment dans l'obscurité.

Car l'image c'est ce qui habille et lorsque « le sujet se trouve englué dans une image vacillante du moi, il risque de voir son être transparaître dans l'image. »(10)

L'objet regard se confond alors dans l'image avec l'œil. Plus d'écart, le manque manque.

A ces manifestations, s'associe toujours la crainte ou de mourir, ou de devenir handicapé.

Cette crainte du handicap, il l'évoque toujours en rapport à la rencontre d'une jeune femme allongée dans une ambulance.

Est-ce donc la question du handicap comme identification non conforme, ne pas être comme son grand-père cul-de-jatte, et qui s'inscrivait dans la série des « manies », ou l'ébauche discrète d'un processus de féminisation, ce que Lacan a appelé le *pousse à la femme*.

En tous cas, quelque chose s'élabore sur le mode plutôt de la compensation imaginaire pour parer à la défaillance du fantasme fondamental.

J'évoquerais une autre manie qui s'est imposée au sujet et qui a contribué à la réalisation de ce travail.

En effet, il a pris la manie de venir me voir régulièrement depuis deux ans.

Cette rencontre s'est faite à la suite d'un épisode de mort subjective. Il lit sur une ordonnance la date de sa mort annoncée. C'est du Schréber.

Il sollicite alors un rendez-vous avec moi

« je me suis ressuscité en prenant un rendez-vous... vous m'avez sauvé » dit-il.

On constate encore ici à quel point le symbolique est réel pour le schizophrène.

L'espace de nos rencontres pris dans le dispositif institutionnel a servi et sert probablement à localiser ce à quoi il est livré. « Je voudrais qu'il m'arrive quelque chose de bien, être comme vous, ne plus prendre les manies des autres. » C'est probablement la fonction de notre relation, un branchement sur l'autre qui contribue à stabiliser sa relation aux autres et fait obstacle à une dérive trop erratique des identifications imaginaires.

Réglages de l'institution

Ce qui est donc à cadrer, ce n'est pas le sujet mais plutôt la jouissance à laquelle il a affaire.

Dans une institution, ça passe par une place possible à l'invention du sujet. Inventer des modalités de cadrage de la jouissance c'est ce que l'institution peut permettre.

Comment ? Si le cadre c'est ce qui entoure, cette définition rejoint l'étymologie du mot *ambiance*. L'*ambiance* d'une institution, « c'est le lieu du dire ». (11)

Pour qu'il y ait une bonne *ambiance*, il faut qu'elle soit suffisamment mauvaise, pour paraphraser LACAN sur sa conception de la mère.

C'est-à-dire que la référence ne soit pas du côté de l'idéal, mais plutôt du cas par cas. Pour préserver une circulation du dire : « Si un discours se fige, il y a une dégénérescence de l'*ambiance*. »

Ainsi le Législateur, celui qui prétend ériger la Loi, est un imposteur. On l'a vu avec le père du président SCHREBER. Rien de pire qu'un père qui s'y croit. La loi, celle qui nous intéresse, prendra plutôt en compte le particulier par rapport à l'universel.

C'est la fonction politique de la psychanalyse nous dit Eric LAURENT que de « rappeler que l'universel ne réglera jamais les questions, que la jouissance dans sa particularité la plus abominable est là comme protestation contre l'idéal ; que plus on voudra des idéaux, plus on fabriquera du mal. » (12)

Pierre DELENGAIGNE . Juin 2006.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) MONTESQUIEU « l'Esprit des lois »
- (2) Cours au collège de France 1976-1977
« Comment vivre ensemble » Roland BARTHES
- (3) Jean CLAVREUL « Le désir et la loi » 1987
Ed. DENOEL PARIS
- (4) J.A. MILLER « Montré à Prémontré »
Analytica n°37
- (5) Gérard WAJCMAN
« Fenêtre, chroniques du regard et de l'intime »
Verdier 2004
- (6) J. LACAN
« Question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » p577, in
Ecrits
- (7) J. LACAN
« Le sinthome »
- (8) J.A. MILLER
« La psychose ordinaire » Convention d'Antibes 1998 p296
- (9) J. LACAN
« L'étourdit » 1973
- (10) J.C. MALEVAL
« Eléments pour une appréhension clinique de la psychose ordinaire »
Séminaire de Toulouse janvier 2003
- (11) Jean OURY
« Fonction forclusive et ambiance »
Conférence à Paris du 4 février 1978
- (12) E. LAURENT
« Institution du fantasme et fantasmes de l'institution »
Conférence à Paris en octobre 1991